

## Tarifs Conservatoire et écoles de musique

Quotient familial	Instrument ou chant + Formation musicale + ateliers IBTN* ou atout' musik ou CMI <sup>□</sup> ENFANTS	Instrument ou chant + Formation musicale + ateliers IBTN* ou atout' musik ou CMI <sup>□</sup> ADULTES	Eveil musical ou initiation ou formation musicale ou atelier instrumental enfants+ ateliers IBTN*	2 <sup>ème</sup> Instrument
De 0 à 152	111	131	30	80
De 153 à 312	148	168	42	100
De 313 à 484	182	202	52	125
De 485 à 550	208	228	60	145
De 551 à 655	235	255	69	165
De 656 à 770	261	281	77	185
De 771 à 916	288	308	85	205
De 917 à 1062	305	325	94	225
De 1063 à 1272	335	355	100	240
De 1273 à 1482	341	361	102	245
De 1483 et plus	350	370	105	250
Hors IBTN	510	530	179	427

\*Intercom Bernay Terres de Normandie

<sup>□</sup>CMI : composition musique à l'image

Les tarifs énoncés ci-dessus sont annuels avec la possibilité d'un échelonnement du paiement en une ou trois échéances . Le montant de chaque échéance ne pourra être inférieur au tiers du montant annuel, Obligation de payer en 1 échéance pour les montants annuels inférieurs à 45€

- Les ateliers :

♪ Les ateliers et les orchestres sont gratuits si l'élève est inscrit dans d'autres activités du conservatoire ou des écoles de musique. Si l'élève n'est pas inscrit dans une autre discipline, l'adhésion « orchestres et ateliers » est de **30€ à l'année** (tarif IBTN et hors IBTN)

♪ Atoumusik cours collectifs (5 personnes): 75€/trim (tarif IBTN et hors IBTN)

♪ Atoumusik cours individuels : cf tableau ci-dessus

• Location instruments au trimestre	location instrument tarifs IBTN	location instrument tarifs hors IBTN
1 <sup>ère</sup> année	35 €	50 €
A partir de la 2 <sup>ème</sup> année	45 €	60 €

- Le tarif le plus élevé (en maintenant la distinction des tarifs Intercom et hors Intercom) est appliqué pour les familles ne souhaitant pas communiquer leur avis d'imposition, ainsi que pour les familles ne l'ayant pas fourni dans le délai des 15 jours suivant l'inscription administrative de l'élève.
- Les tarifs Intercom seront appliqués aux agents de l'IBTN, ainsi qu'à leurs enfants.
- Les élèves en CHAM, ainsi que les anciens élèves en CHAM hors IBTN bénéficient du tarif IBTN.

### Calcul du Quotient familial

= ressources annuelles /12 mois/nombre de parts

#### Nombre de parts :

- Couple ou personne isolée=2 parts
  - 1<sup>er</sup> enfant = 0.5 part
  - 2<sup>ème</sup> enfant = 0.5 part
  - 3<sup>ème</sup> enfant = 1 part
- Au-delà, 0.5 par enfant supplémentaire